

Préparations HAM, le SIA entendu !

Suite à notre dernier tract, dans lequel nous dénonçons l'implantation archaïque des postes de préparations HAM, vos représentants SIA ont rencontré la Direction.

Des avancées !

⇒ Sur le poste "pré-cata", afin d'assurer la sécurité du personnel, comme nous le demandions, du platelage a été mis entre chaque containers.

⇒ Au poste alternateur, nous demandions la mise en place de rehausseurs à hauteur constante pour faciliter la prise des pièces dans les containers. La Direction a répondu favorablement à notre demande, 3 rehausseurs par système vont être installés.

⇒ Sur les déplacements aux postes, la Direction ne souhaite pas installer d'imprimantes, ni d'afficheurs, argumentant que ces postes ne sont pas les plus chargés. Comme ce qui est vrai aujourd'hui, peut changer demain, nous surveillerons la charge de ces postes pour éviter de mauvaises surprises !

Nous avons aussi évoqué le problème ergonomique que rencontre les opérateurs du GAV1 lors de la fixation du doseur (*problème qui n'existe pas sur le système 2, car l'opération est réalisé sur le brin sous-capot*)

Le SIA exigeait le déplacement de cette opération. C'est chose faite depuis mardi matin. La Direction doit maintenant équilibrer correctement les postes de la M3, impactés par l'arrivée de ces nouvelles opérations.

La FIN d'APOLO ?

Nous avons profité de cette rencontre pour alerter la Direction sur le retour en arrière de la logistique. En effet, des containers réapparaissent en bord de ligne car la Direction de CPL a décidé d'arrêter certains reconditionnements en petits colis.

Mais rien n'a été fait en concertation, et les containers se retrouvent en dehors des pas de travail des opérateurs sans aucune protection pour leur sécurité.

Le SIA exige, qu'à chaque retour en arrière de CPL, les approvisionnements soient bien dans le pas de travail des opérateurs et qu'ils ne débordent pas dans les allées !

Vos représentants SIA sont présents au quotidien, à vos côtés. N'hésitez pas à nous remonter vos problèmes, vous aurez l'assurance d'être bien défendu !

Le SIA/GSEA, proche de VOUS !